

Une rentrée scolaire SOUS CONDITIONS – 25 avril 2020

Le Conseil National de Sécurité l'a décidé : la rentrée progressive et graduelle d'enfants à l'école primaire et secondaire pourra démarrer le 18 mai, **UNIQUEMENT si toutes les conditions sanitaires** sont réunies **ET si les paramètres liés au déconfinement progressif** restent au vert.

Nous voulions l'assurance que les pré-requis de sécurité et de sanitaires soient mis en place. Comme parents, nous comprenons qu'il nous faut apprendre à vivre avec le virus.

Cette rentrée est elle-même conditionnée à la **capacité des écoles** à rouvrir leurs classes de manière sécurisée.

Au sein de chaque école, les organes de concertation devront confirmer que l'ensemble des exigences sont rencontrées. Nous avons demandé que ces mesures et leurs modalités soient communiquées en toute **transparence**. La Ministre nous a confirmé qu'elles le seront : de quoi rassurer les parents. **Sans rapport positif, pas d'ouverture jusqu'à ce que des solutions soient trouvées.**

Il est compréhensible que les parents s'inquiètent et il est légitime qu'ils se posent des questions quant à la bonne application des contraintes sanitaires (voir la circulaire) et sur leur impact sur le bien-être des enfants. Nous les entendons.

Le **18 mai** rentreront, si la situation sanitaire le permet :

- les élèves de **6^{ème} primaire** et de **6^{ème} secondaire** par groupes de 10 par classe au maximum à concurrence de 2 jours par semaine maximum par groupe.

Le **25 mai** rentreront, **si** l'organisation dans les écoles est concluante et si la situation sanitaire le permet :

- les élèves de **1^{ère} primaire** et si possible de **2^{ème} primaire**, à concurrence d'**1 jour** par semaine maximum, par groupe de 10 maximum ;
- les élèves de **2^{ème} secondaire**, à concurrence de **2 jours** par semaine maximum, par groupe ;
- ainsi que les élèves en difficultés.

Et si vous décidez de ne pas mettre votre enfant à l'école, on ne dramatise pas : l'école vous contactera pour maintenir un lien et s'assurer que tout va bien.

La Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel sera associée avec d'autres acteurs de l'enseignement, tels les syndicats d'enseignants et les pouvoirs organisateurs au processus d'évaluation de cette rentrée scolaire inédite. Nous aurons l'occasion de faire remonter la manière dont vous vivez ce retour à l'école. Nous vous consulterons et ferons remonter les questions, les craintes, les difficultés.

Nous resterons en permanence vigilants :

- sur les conditions sanitaires ;
- sur les conditions d'accueil de qualité dans les garderies ;
- sur la possibilité de créer du lien social positif dans les circonstances ;
- sur le bien-être des élèves (par exemple, la capacité pour les élèves de supporter des heures durant un masque) ;
- sur la nature des apprentissages donnés ;
- sur les décisions prises par les Conseils de classe ;
- sur la manière dont les orientations scolaires sont décidées pour les élèves qui ne sont pas responsables de la situation.

L'enseignement spécialisé n'est pas oublié : la Ministre de l'enseignement organise un groupe de travail ce lundi 27 avril. Nous vous tiendrons au courant des modalités propres à cet enseignement, une circulaire spécifique sera communiquée.